

Une éthique pour l'Internet

Daniel Pascot (daniel@pascot.ca)

4 juin 2019 (<https://adte.ca/colloque2019/>)

License CC-by

Je remercie mes amis du groupe Linuq.org sans lesquels je n'aurai pas pu explorer l'Internet comme j'ai pu le faire, les discussions et l'entraide que nous avons eues ont supporté concrètement ma réflexion, je les remercie aussi pour leurs commentaires et relecture de ce document.

Le masculin ou le féminin est utilisé indifféremment sans objectif de discrimination.

J'ai mis de nombreuses notes de bas de page, leur lecture n'est pas nécessaire en première lecture.

Cette réflexion a commencé, il y a une vingtaine d'années, quand j'ai eu connaissance du logiciel libre, elle a cheminé naturellement vers la quête d'une éthique pour l'informatique¹. Puis, alors que je tentais de reprendre en main ma vie privée sur l'Internet, vers une éthique pour l'Internet, car je prenais à cette occasion conscience, *intimement* plus qu'*intellectuellement*, que presque toute mon activité numérique implique un accès à l'Internet et surtout que la reprise en main de ma vie privée dans l'Internet dépend irrémédiablement du comportement des autres. Ainsi, la conférence sur laquelle je travaillais alors : *L'enjeu de la vie privée dans un monde numérique, connaître, comprendre et agir*, a reçu un sous-titre non prévu initialement : *tous responsables*².

Il est devenu quasi impossible de vivre sans accès à l'Internet. « *Depuis 1990, l'Internet a probablement plus changé le monde plus qu'aucun facteur; or, ce sont des ingénieurs, plutôt que les partis politiques, qui ont conduit cette révolution. N'avez-vous jamais voté sur Internet*³ » ? En quelques années, nous nous sommes mis à utiliser tous les jours des ordinateurs et téléphones cellulaires qui communiquent à travers l'Internet, avec pour conséquence la production et l'accumulation d'une énorme quantité d'informations sur nous, mettant gravement en danger notre vie privée, sans que nous en ayons conscience.

¹ <https://framablog.org/2017/11/17/le-chemin-vers-une-informatique-ethique/>

² <https://linuq.org//media/conferences/vie-privee-f5.pdf>

³ Yuval Noah Harari, 21 leçons pour le XXI^e siècle, Albin Michel, 2018. Voir aussi à ce sujet la conférence de Michel Serres <https://peertube.fr/videos/watch/4d280ec0-819f-4163-a7cd-468de1061aef>

Le concept de vie privée s'est forgé progressivement, Aristote distinguait déjà une sphère publique et une sphère privée, du moins pour les biens nantis. L'exigence actuelle pour la vie privée a évolué à partir de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), puis de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) : « *Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes* ». Aux États-Unis, Louis Brandeis et Samuel Warren en 1890⁴ plaident pour une vie tranquille qui isole la vie publique de la vie privée. Depuis la diffusion de l'informatique et de ses capacités de fichage, des lois et règlements ont été émis dans divers pays, dont, récemment, le RGPD européen⁵.

La protection de la vie privée est devenue un enjeu crucial, nous sommes confrontés à un danger sournois et mal compris dont nous informent des « alerteurs » tels que Edward Snowden : « *la vie privée n'est pas quelque chose que l'on peut perdre, mais que l'on doit protéger* » — *J'ai rendu public ce que je savais afin que ce qui nous affecte tous puisse être discuté au grand jour* »⁶. La dystopie 1984 de George Orwell⁷ est rendue possible par l'informatique au cœur de l'Internet⁸, elle est d'ores et déjà pratiquée à grande échelle dans la province du Xinjiang en Chine⁹.

L'exercice de la vie privée repose sur la protection, contre le vol, des données, suite à des intrusions frauduleuses dans les voies de communication et les serveurs. Mais aussi, et surtout contre la capture de données plus ou moins autorisée en arrière-plan de nos activités qui utilisent l'Internet. Cette double protection est difficile à mettre en œuvre par chacun de nous, car elle implique une connaissance de l'Internet, autant du point de vue technique que du point de vue économique, la gratuité est tellement attirante. Or, trop souvent, notre niveau de littératie sur l'informatique et l'Internet est insuffisant, ce n'est pas parce que l'on sait tourner le volant d'une voiture que l'on sait conduire¹⁰.

L'Internet est un réseau de réseaux d'ordinateurs qui a été progressivement conçu de telle sorte que les mêmes conditions s'appliquent à tous avec transparence afin que n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet puisse communiquer avec tout autre ordinateur (un ordinateur y est en même temps serveur et client). Les multiples créateurs de l'Internet¹¹

4 https://www.jstor.org/stable/1321160?seq=1#metadata_info_tab_contents

5 Pour la France : <https://www.cnil.fr/>

6 <https://vimeo.com/149510880>

7 <http://bouquineux.com/?telecharger=898&Orwell-1984>

8 Par informatique on entend ici l'exécution d'un programme dans un ordinateur et par l'Internet la mise en communication d'ordinateurs exécutant des programmes différents.

9 <https://www.hrw.org/fr/news/2019/05/01/chine-recours-une-application-pour-la-surveillance-de-masse-au-xinjiang>

10 Voir à ce sujet Stéphane Bortzmeyer, *Cyberstructure*, p155

11 Comme ceux de l'un des services les plus populaires, le Web (celui qui utilise le protocole HTTP) : <https://www.ledevoir.com/societe/549634/ll-y-a-30-ans-naissait-le-web>

avaient une vision que l'on peut qualifier de sociale et égalitaire, ils avaient pensé (ou rêvé) un espace ouvert et global de liberté et de créativité. Mais il a rapidement évolué vers des usages qui se traduisent aujourd'hui par un niveau alarmant de perte de nos vies privées compromettant nos libertés. Nous apprenons et comprenons progressivement que nous devenons sujets à manipulations ou autocensure, et que nos démocraties sont en danger sans qu'aucun débat public ni décision politique n'ait eu lieu¹².

Pour comprendre l'Internet il faut imaginer trois couches, la couche d'infrastructure qui constitue physiquement le réseau : les nœuds, les câbles et les annuaires; la couche des ordinateurs qui opère tous les logiciels que nous utilisons directement dans nos ordinateurs et téléphones ou dans des services distants : réseaux sociaux, courriel, administrations, banques, commerces, établissements scolaires, sources et banques d'information..., et la couche des multiples protocoles et ententes qui assurent la liaison entre les deux autres couches¹³. Dans la couche intermédiaire, une multitude d'organismes de nature diverse plus ou moins indépendants assurent les mécanismes d'adressage ainsi que les protocoles¹⁴ ou encore les formats de contenus et de codages linguistiques. Quasi toutes les composantes de l'Internet sont privées et les sommes engagées sont très grandes¹⁵, avec des formes juridiques diverses. Il n'y a pas de grand chef ou de structure hiérarchique globale, ni au sein de chacune de ces couches. Et cela fonctionne, notamment parce que chaque composante a intérêt à ce que l'ensemble fonctionne dans un contexte de relative transparence. Il n'y a pas un seul grand réseau, mais une multitude de réseaux interconnectés par des nœuds d'échange (IPX) qui respectent des protocoles et des ententes. L'Internet évolue naturellement et est très résilient bien, qu'il puisse être localement vulnérable¹⁶.

Le potentiel de l'Internet est immense, ainsi, il a permis l'essor fulgurant des réseaux sociaux en s'appuyant sur la gratuité apparente des services fournis. Les GAFAM¹⁷ sont devenues si puissantes qu'elles négocient directement avec les états¹⁸. Elles sont les grandes responsables de la perte de nos vies privées. Elles l'ont réussi sans ajustement particulier¹⁹

12 Bien que certains objets techniques tels que les DNS aient une dimension sociale ou politique comme le montre leur histoire : <https://peertube.tamanoir.foucry.net/videos/watch/171cd65a-76e7-49e9-97fa-8dedc2a21fc3>

13 Stéphane Bortzmeyer, Cyberstructure, L'Internet, un espace politique, C&F éditions, 2018

14 Comme celui du Web (HTTP : le Web n'est qu'un des protocoles de communication) ou du courriel (SMTP)

15 Par exemple les câbles sous-marins, ou l'électricité consommée qui génère autant de CO2 que le trafic aérien mondial

16 Cependant il présente une inertie importante, plus il y a de joueurs, plus il est difficile de changer les règles du jeu.

17 GAFAM : Cet acronyme désigne les multinationales (en fait états-uniennes) dominantes (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft).

18 Cependant si leur pouvoir financier est grand, elles n'ont pas de pouvoir régalién (comme de décider une agression armée), les états ont des pouvoirs de réglementation.

19 Elles utilisent les 2 autres couches sans adaptation particulière si ce n'est bien sûr la taille et localisation des câbles et des nœuds d'échange. La surveillance pratiquée en Chine est rendue possible par l'organisation délibérément centralisée de son infrastructure.

de l'Internet, car leurs fonctionnalités concernent essentiellement la couche des applications. L'Internet que nous utilisons quotidiennement est façonné par la couche des applications ou logiciels, ce sont donc les programmes utilisés par les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, divers services de Google comme le moteur de recherche ou le courriel...) qui les caractérisent plus que l'infrastructure et les protocoles de l'Internet qui les rendent possibles.

À l'instar des médias traditionnels écrits, la publicité a été un moyen de financement de nombreux sites qui ont éclos grâce à l'Internet. Dans le monde numérique, une fois une donnée créée, sa copie est très bon marché et indétectable²⁰; or, lorsque l'on utilise un logiciel et communique via l'Internet on crée beaucoup de données qui peuvent alors circuler sous le contrôle des logiciels. Ceci a permis l'émergence de ce que l'on appelle le capitalisme de surveillance, car ces données peuvent être utilisées à des fins commerciales, notamment la publicité ciblée. Il s'agit là de la mise en œuvre d'une stratégie marchande délibérée comme le rappelle Shuzhana Zuboff : « *la logique d'accumulation qui assurera la réussite de Google apparaît clairement dans un brevet, déposé en 2003, par trois de ses meilleurs informaticiens, intitulé : « Générer des informations utilisateur à des fins de publicité ciblée ».* La présente invention, expliquent-ils, vise « à établir les informations de profils d'utilisateurs et à utiliser ces dernières pour la diffusion d'annonces publicitaires »²¹. Ceci s'est traduit par la création d'offres gratuites de services rapidement populaires, car attractifs et simples à manipuler en contrepartie d'une gigantesque collecte de données²² à des fins de profilage.

L'Internet, comme tout système de communication, est très sensible à l'effet réseau, plus de personnes utilisent un réseau, plus il est attractif, ce qui favorise l'émergence de systèmes centralisés dont il devient très difficile de s'évader, le prix personnel est alors l'isolement, ce qui est immédiatement ressenti. Par contre la conséquence de la perte de contrôle sur nos données n'est pas directement perceptible. Ce capitalisme de surveillance repose sur une capture de l'attention²³ : le premier qui s'impose ramasse la mise, quels que soient les effets induits, et on commence à découvrir qu'il y en a que nous regrettons²⁴ alors qu'apparaissent des monopoles.

20 La donnée elle-même n'a pas de trace de sa copie, par contre son accès peut laisser des traces dans le système de communication.

21 Un capitalisme de surveillance Le monde diplomatique Shuzhana Zuboff janvier 2019 <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/01/ZUBOFF/59443>

22 Avec ses multiples services, Google sait beaucoup de choses sur nous <https://framablog.org/2019/01/12/les-donnees-que-recolte-google-document-complet/>

23 Au-delà du profilage de l'économie de surveillance, il donne lieu à ce que l'on appelle le capitalisme de l'attention, ce qui a d'énormes conséquences sur notre manière de penser : voir à ce sujet la conférence de Eben Moglen https://www.youtube.com/watchtime_continue=15&v=1SKpRbvx6g

24 De plus en plus de créateurs des logiciels qui capturent l'attention dénoncent et regrettent publiquement ce qu'ils ont fait <https://peertube.fr/videos/watch/c1f74c3c-b236-479a-899e-5178dc651e6b>

Le mécanisme utilisé pour le captage d'information à des fins de profilage se déroule essentiellement au niveau de la couche application, il est bien illustré par le "like" de Facebook. Lorsque le bouton apparaît dans une page HTML, ce n'est pas une simple image, c'est un sous programme fourni par Facebook qui, dès que le bouton apparaît dans la page affichée, se met en communication avec les serveurs de Facebook pour lui envoyer des informations relatives à l'internaute et à son matériel, même quand il ne clique pas dessus. On peut, comme Michal Kosinski l'a montré, établir un profil psychologique à partir de ces informations : ainsi, avec 10 *likes*, on fait un profil analogue à celui que ferait de nous une vague connaissance, avec 100 ce que ferait un membre de notre famille ou un collègue et avec 230 on fait mieux que son conjoint²⁵. C'est ce que permet l'évolution des capacités de circulation, stockage et manipulation de grandes masses de données appelées Big Data. C'est ce qui a permis l'essor d'un vaste marché très rentable de la collecte, du traitement et de la vente des données personnelles²⁶ qui met en danger nos vies privées et qui peut être exploité à des fins de contrôle social, policier ou politique. L'étude des enquêtes qui ont suivi la révélation du scandale de Cambridge Analytica nous montre que : des données révélatrices, sur nous tous, sont nombreuses et accessibles pour qui sait le faire et s'en donne le moyen, les algorithmes du Big Data sont testés et très efficaces, il y a de multiples intervenants plus ou moins souterrains, la frontière entre légalité et illégalité est floue et peut être facilement franchie, Facebook est « involontairement » responsable, mais il n'est pas le seul, en particulier on peut considérer que les utilisateurs de compte Facebook ont une certaine responsabilité bien qu'elle soit inconsciente²⁷.

Lorsque nous communiquons à l'aide d'ordinateurs via l'Internet ce sont des programmes qui communiquent entre eux, avec comme conséquence que dans un monde numérique le logiciel concerne l'exercice de toutes nos libertés. Richard Stallman l'exprime avec la métaphore de l'arche des libertés : les libertés de parole, d'association, d'assemblée, de la presse et de notre vie privée en dépendent et selon lui seul le logiciel libre peut nous garantir ces libertés²⁸. Le logiciel libre a une double dimension éthique, car d'une part il garantit nos libertés en tant qu'utilisateur d'un outil informationnel, et d'autre part il propose un cadre juridique pour l'usage et l'évolution de cet outil considéré comme un bien commun²⁹. C'est ainsi que Richard Stallman parle de *bon logiciel* au sens moral : le logiciel libre, celui qui garantit liberté-égalité-fraternité et de *mauvais logiciel*, celui qui a le potentiel de nous en priver : le logiciel privateur (dit propriétaire). Le contrôle d'un logiciel

25 <https://www.pnas.org/content/112/4/1036.full>

26 <https://framablog.org/2017/10/25/comment-les-entreprises-surveillent-notre-quotidien/>

27 <https://www.vox.com/policy-and-politics/2018/3/23/17151916/Facebook-cambridge-analytica-trump-diagram>,
<https://archive.org/details/CommentTrumpAManipulLAmriqueARTE>

28 Conférence de Richard Stallman au colloque adte 2018 : <https://www.youtube.com/watch?v=8IxnOZhb53o>, <http://adte.ca/wp-content/uploads/2018/05/rms-adte-2018.pdf>

29 Ici le bien commun consiste à redonner à tout ce que l'on a reçu, il s'agit en quelque sorte « une transmission systématique et non de dons ou de bénévolat.

afin de s'assurer qu'il fait bien ce que nous voulons passe par l'accès libre au code source du programme. Ce contrôle peut être personnel, si on en a le temps ou la compétence, mais pour la plupart d'entre nous, la communauté qui le développe et l'entretient joue le rôle de tiers externe qui nous garantit le caractère loyal du logiciel.

La première réponse que l'on peut apporter à la problématique angoissante de la perte de contrôle de notre vie privée repose sur le logiciel libre. Sa dimension éthique concerne les relations codeurs ↔ utilisateurs, tout comme la fabrication d'un couteau n'engage pas uniquement la responsabilité éthique du coutelier, mais en même temps celle de ses utilisateurs, qui généralement ne sont pas connus du coutelier. Le préalable du contrôle local de l'outil étant établi³⁰, c'est alors à l'utilisateur de décider de ce qui est un usage éthique notamment en ce qui concerne les données manipulées par le logiciel.

La solution éthique apportée par le logiciel libre pour la protection des données personnelles ne vaut que dans la mesure où l'on a soi-même un accès libre au code du logiciel, elle est insuffisante si quelqu'un d'autre opère le logiciel³¹ pour nous et peut ainsi faire ce qu'il veut hors de notre volonté. C'est pour cela que l'on devrait alors prolonger la couverture apportée par une licence libre avec une charte respectée par le fournisseur de service. De telles chartes, qui émanent des communautés de logiciel libre, sont brèves et simples à comprendre³², les principales clauses sont : tout logiciel utilisé par le fournisseur doit être publiquement auditable, couvert par une licence libre et les formats de données doivent être accessibles, l'assistance doit être assurée de manière humaine à la portée de l'utilisateur, les données appartiennent à l'utilisateur, il peut les retirer quand il veut de manière utilisable, pas d'usage dérivé des données, facturation et conditions d'utilisation transparentes des services rendus³³. Évidemment, le fournisseur du service ne peut le faire gratuitement et doit fixer des règles³⁴ et un prix.

En tant qu'internaute, je peux plus ou moins facilement me protéger contre les intrusions frauduleuses³⁵, dans une bonne mesure, du captage de mes données³⁶ à l'occasion de mes

30 Il est devenu impossible qu'un logiciel soit autonome, que l'on pense à un système d'exploitation qui est un assemblage de nombreuses composantes et qui n'a d'intérêt qu'associé à d'autres logiciels dits applicatifs. Cette dépendance entre les logiciels explique la multiplicité des licences libres et la complexité légale des assemblages de logiciels. Le problème de la combinaison de logiciels se résout théoriquement simplement : si l'ensemble est libre alors il est potentiellement loyal envers ses utilisateurs puisqu'il ne contient pas de porte dérobée et n'impose pas d'activité non désirée.

31 Courriel, réseaux sociaux, sites commerciaux, sites gouvernementaux et administratifs, et bien sûr de nos établissements d'enseignement

32 À la différence de la plupart des licences qui nous sont imposées et que nous ne lisons pas !

33 Voir les CHATONS <https://chatons.org/charte-et-manifeste> inspiré par <https://framasoftware.org/fr/charte/>.

34 Exemple de mise en œuvre <https://fr.piwigo.com/confidentialite>, <https://fr.piwigo.com/conditions-utilisation>

35 En utilisant le chiffrement et des mots de passe

36 Par exemple en filtrant les sorties de mon fureteur, une fois que j'ai compris comment il se fait de logiciel à logiciel

transactions avec un service distant, recourir à des fournisseurs de service informatique garantissant un comportement éthique par une charte³⁷, héberger et opérer moi-même des services³⁸. Mais, j'ai beau utiliser un service de courriel qui me respecte, je ne peux pas atteindre mon objectif de contrôle de ma vie privée sur l'Internet tant que je recevrais des courriels émis via un service dont le modèle d'affaires repose sur la collecte des données personnelles comme gmail.com, je serai pour ces courriels soumis à un profilage de Google, accepté plus ou moins consciemment par le détenteur du compte, mais que je n'ai pas accepté personnellement, car je n'ai pas le choix. Je ne pourrais pas empêcher Facebook d'entretenir une fiche sur moi, même si je n'ai pas de compte chez lui, tant que d'autres laisseront des traces qui me concernent (comme des photos) et qui lui sont accessibles.

Nous sommes solidaires dans l'Internet et donc **tous** responsables ou coupables en ce qui concerne le viol de la vie privée quand on pratique un comportement informatique fautif dès qu'un autre est concerné, c'est-à-dire dès qu'il y a communication directe ou indirecte. La prise de conscience de cette réalité conduit à rechercher une éthique qui considère cette interdépendance ou solidarité inévitable. Au nom de quel principe puis-je exiger des autres internautes avec lesquels je suis plus ou moins directement en relation un comportement qui nous protège **tous** solidairement ? Est-il possible de l'imposer ? Tous à la fois, ou progressivement ? Par quel principe décider qui doit commencer, si on ne peut pas le faire tous ensemble ? Nous faudrait-il des lois ? Sommes-nous des moutons de Panurge, suivons-nous aveuglément un chant de sirènes, à défaut de berger, qui nous conduit dans un précipice ? Aussi bien d'un point de vue social qu'écologique, de plus en plus de personnes le pensent : un mur ou précipice est bien là devant nous. Nous commençons alors à percevoir que n'avons pas le choix que d'aborder ces questions sur le plan éthique et non plus uniquement technique.

En ce qui concerne la production de logiciels, de nombreuses réflexions de nature éthique ont été conduites, en commençant par le plan moral, qui est de nature prescriptive, afin de définir le caractère bon ou mauvais d'un logiciel considéré comme objet réalisé par des spécialistes en relation avec des clients utilisateurs. Elle est généralement prolongée par la dimension déontologique qui traite de la conduite à suivre pour concevoir et réaliser ces objets en tant que professionnel. La dimension éthique assure un cadre de réflexion de nature philosophique pour justifier ou légitimer la morale et la déontologie.

Les publications et cours d'éthique qui s'adressent aux informaticiens sont conçus sur la relation « producteur de code » ↔ client utilisateur », on peut les résumer ainsi : produisez

37 Par exemple en ayant mon propre domaine (pascot.ca) et en demandant à un fournisseur loyal de gérer ma boîte de courriel (pas d'usage dérivé de mes données en contrepartie d'un coût que j'assume)

38 La liste des services libres offerts par Framasot : <https://degooglisons-internet.org/fr/list/> est impressionnant, on y trouve à peu près tous les services gratuits qui constituent l'Internet pour la plupart d'entre nous

un logiciel qui satisfasse vos clients en respectant au mieux les lois et la doxa existantes. Un des manuels les plus utilisés "*Ethics for the Information Age*"³⁹ s'annonce ainsi : "*provides a balanced, impartial, and modern treatment of computer ethics*". Pour cela, après un tour d'horizon des technologies informatiques, on y étudie dans un chapitre les fondements philosophiques classiques de l'éthique (relativisme subjectif, relativisme culturel, la théorie divine, le kantisme, l'utilitarisme et la théorie du contrat social) pour en montrer l'application sur des cas concernant les différentes facettes de l'informatique développées chacune dans un chapitre (réseau, propriété intellectuelle, vie privée, vie privée et gouvernement, sécurité, qualité, éthique professionnelle, travail et santé).

Mais leur application est rapidement délicate, car il est souvent difficile de déterminer qui est le client. Un cas classique l'illustre, dans un hôpital une équipe de techniciens en relation avec le personnel soignant construit un système qui permet aux infirmières d'améliorer le service qu'elles donnent aux malades. Par la suite devant le succès de ce système la direction de l'hôpital y voit une manière de savoir en détail ce que font les infirmières et avec une approche de contrôle de la qualité transforme le système en un système de surveillance des infirmières efficace du point de vue administratif, mais qui conduit à la diminution effective de la qualité des soins aux malades⁴⁰. Autre cas avec l'intelligence artificielle, le même logiciel qui permet de construire un robot pour sauver des vies humaines suite à un séisme permet aussi de construire une arme létale. Ou encore le même logiciel qui assure les communications au sein d'un groupe dans leur intérêt en les respectant peut aussi servir à exploiter, contrôler ou opprimer les membres du groupe. Dans tous ces cas, il y a changement d'utilisateur, or ce n'est pas un cas particulier, c'est plutôt la règle générale. Ainsi sur le plan éthique le nouvel usage non anticipé peut rentrer en conflit avec le précédent.

La possibilité de détournement non éthique de l'usage d'un ensemble de données personnelles possédé par un organisme public ou privé dans le cadre de son activité et les risques associés sont perçus depuis les débuts de l'informatique et ont donné lieu à de multiples règlements et lois de l'informatique, le plus récent étant le RGPD européen⁴¹. Le droit permet alors de rendre illégal un comportement jugé non éthique.

Toutes ces approches, aussi utiles soient-elles, ignorent un caractère primordial de l'Internet sur lequel on bute dans tout effort de reprise en main de sa vie privée : tous les utilisateurs de l'Internet (c'est à dire leurs ordinateurs) sont égaux en ce qu'ils émettent et reçoivent tous de l'information, l'Internet ne fait pas de différence entre ces deux fonctions. Le choix de

39 Michael J. Quinn, Addison Wesley, plusieurs éditions depuis 2005

40 Rapportée par Benjamin Bayard dans une entrevue remarquable par la RTS

<https://video.lqdn.fr/videos/watch/52d1f4da-e5ae-4acc-bd0f-fddc52398fdf> (minutes 24 à 26)

41 <https://www.cnil.fr/fr>

l'un contraint les autres avec lesquels il est en relation directe ou indirecte. Si les utilisateurs des réseaux sociaux ne fournissaient pas autant d'informations, ils ne bénéficieraient pas de service gratuit, mais ils ne mettraient pas en danger celle des autres au-delà de la leur.

On a récemment vu émerger des prises de conscience et des positions éthiques en regard de l'impact global de l'informatique comme la *lettre de Copenhague, 2017*⁴² ou la *Déclaration Montréal IA responsable* qui a pour premier objectif « *Élaborer un cadre éthique pour le développement et le déploiement de l'IA* »⁴³. Ces manifestes sont intéressants dans la mesure où ils définissent ce qu'est un "bon" logiciel pour des développeurs préoccupés par les utilisateurs dans une perspective globale et multidimensionnelle. Le manifeste de Montréal établit le respect de 10 principes : « *bien-être, respect de l'autonomie, protection de l'intimité et de la vie privée, solidarité, participation démocratique, équité, d'inclusion de la diversité, prudence, responsabilité, développement soutenable.* »⁴⁴ Cependant ce rassemblement de préoccupations peut être perçu comme hétéroclite et un vœu pieux difficile à concrétiser. Notamment comment peut-il aider celui qui veut reprendre en main le contrôle de sa vie dans l'Internet où nous sommes tous solidaires, responsables et coupables, et où nous ne faisons qu'utiliser des logiciels généralement hors de notre contrôle direct.

Par hasard, au moment de ma prise de conscience du « mur de l'Internet », alors que j'étais poussé par l'engagement que j'avais accepté de traiter de l'éthique informatique, j'ai eu connaissance⁴⁵ de l'éthique développée par Emmanuel Levinas. Il fonde son éthique sur une pensée illustrée par une phrase de Dostoïevsky, qu'il cite : « ***chacun de nous est coupable devant tous pour tout, et moi plus que les autres*** ». Il opérationnalise le mot coupable avec le concept de responsabilité. S'ouvrait alors devant moi une nouvelle avenue à explorer puis exploiter, si mes lectures sur l'éthique et son application en informatique concernaient la définition du « bien ou bon »⁴⁶, elles ne me disaient pas comment et pourquoi les partager en pratique.

Chacun, en commençant par moi, a la responsabilité de « bien » se comporter, mais si je ne le fais pas je ne peux pas l'exiger des autres. Puisque j'en ai conscience, si je me comporte « mal », je suis encore « plus » coupable que les autres dont je suis conscient et dont je partage l'existence. Je sais, même s'ils ne savent pas, et je suis en relation avec tous les

42 <https://copenhagenletter.org/>

43 <https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/la-declaration>

44 Cette approche est analogue à celle pratiquée pour la recherche par les comités d'éthique ou de déontologie des universités, notamment dans le domaine de la santé, mais qui s'appuient sur une procédure contraignante qui peut devenir un carcan administratif (justifier les exigences des organismes subventionnaires et de publication ainsi que par la crainte des poursuites).

45 Hors série no 40 de Philosophie magazine

46 Ou du moins sur leur contexte et légitimité d'émergence

autres à travers les relations de chacun avec chacun. *La relation intersubjective est une relation non symétrique. En ce sens, je suis responsable d'autrui sans attendre la réciprocité, dût-il m'en coûter la vie. La réciprocité, c'est son affaire.*⁴⁷

Ainsi, sur le plan éthique, mettre en avant scène le concept de responsabilité apparaît primordial, il est peut-être⁴⁸ nécessaire de l'appuyer par exemple par le concept d'empathie⁴⁹, ce qui une autre façon pragmatique⁵⁰ de traiter de la reconnaissance de l'autre comme le fait Emmanuel Lévinas à partir de son visage (au sens qu'il donne au visage) qui permet de reconnaître l'autre en soi.

Pour aborder l'étude des conséquences de cette position éthique face à la perte de nos vies privées dans l'Internet considérons le cas d'une institution d'enseignement, ici, mon Université, l'Université Laval qui s'est engagée sur le plan écologique en décidant d'être un champion du développement durable. Ainsi, au début l'expression officielle de sa mission⁵¹ (révisée en 2018) on lit « *Animée d'une profonde culture de développement durable, l'Université Laval forme des générations étudiantes engagées et créatrices, des citoyens et citoyennes de premier plan, des scientifiques et des leaders en entrepreneuriat exerçant une influence marquée sur l'évolution des sociétés* ». Et dans ses valeurs on lit (dans cet ordre) : « *la responsabilité, le respect, le courage, l'intégrité, l'inclusion, la solidarité* ».

Cette responsabilité se retrouve ainsi à la base des efforts de préservation de notre planète. Pour la préservation de notre planète d'un point de vue écologique : tout commence par la prise de conscience, puis l'activisme de pionniers et l'émergence de « solutions » de diverses natures (agriculture bio, énergies alternatives, développement durable, économie circulaire) qui provoquent des actions concrètes motivées par la conscience d'une responsabilité qui justifie les efforts et sacrifices que cela implique, et ce sans attendre les autres. Suivent alors les grandes décisions politiques (enfin on espère). Il est ainsi probable que l'Université Laval en ce qui concerne l'écologie a adopté une éthique analogue à celle de Emmanuel Levinas.

En tant qu'acteur et intermédiaire dans l'usage de l'Internet, une université a un rôle essentiel. À la question : doit-elle être exemplaire en ce qui concerne le respect de la vie privée numérique de ses étudiantes, employés, partenaires et du public en général ? Il est évidemment difficile de répondre autrement que oui, sa charte et ses règlements l'imposent plus ou moins explicitement.

47 Emmanuel Levinas, *Éthique et Infini*, Dialogues avec Philippe Nemo, Fayard et Radio France, 1982

48 En ce qui me concerne, il s'agit là d'intuition

49 Jacques Hochmann, *Une histoire de l'empathie*, Odile Jacob, 1972, ou Jeremy Rifkin, *Une nouvelle conscience pour un monde en crise. Vers une civilisation de l'empathie, les liens qui libèrent*, 2011.

50 L'empathie est un phénomène observable expérimentalement.

51 <https://www.ulaval.ca/notre-universite/a-propos-de-lul/mission-vision-valeurs.html>

Mais, alors, en pratique, pourquoi après avoir créé elle-même une boîte de courriel pour chacun de ses étudiants, l'université les autorise encore parfois à utiliser un compte qui ne respecte pas la vie privée ? Pourquoi laisse-t-elle, quand elle ne l'encourage pas, utiliser dans le cadre de ses activités des réseaux sociaux qui permettent à ses enseignantes d'apprendre sur ses étudiants des choses que par ailleurs les règlements lui interdisent d'utiliser ou de divulguer ? Pourquoi utiliser des services qui stockent les données à l'étranger ? Pourquoi utiliser des logiciels pour lesquels on n'a pas la garantie qu'ils ne comportent pas de portes dérobées ? Pourquoi mettre en danger la vie privée de toutes ses parties prenantes en les contraignant à utiliser de nombreux logiciels et services informatiques externes qui contribuent directement ou indirectement au viol des vies privées. Pourquoi n'a-t-elle pas encore été capable d'avoir une politique face au logiciel libre⁵² ?

Les raisons apportées aux choix informatiques actuels, sont nombreuses : économiques, budgétaires, techniques, disponibilité de ressources, attentes des étudiantes et des employeurs, exigences de l'environnement, et bien sûr habitudes acquises ce qui est probablement le facteur le plus décisif, je n'en discute pas ici la pertinence. Mais, de fait, la raison éthique en a été totalement exclue.

Pourtant si on pose la question du respect de la vie privée et du rôle que l'université y joue en termes de responsabilité, alors la dimension éthique précède ces raisons. Une université devrait être responsable, « plus que tout autre », du respect de la vie privée, tout comme elle se sent responsable aujourd'hui de l'environnement écologique et veut être exemplaire en ce domaine. Une éthique impliquant tous les usages de l'informatique, car ils sont interdépendants, s'impose alors naturellement. En effet, la recommandation ou l'imposition de l'utilisation d'un logiciel ou d'un service qui ne respecte pas une charte assurant le respect de la vie privée suffit à mettre en péril la vie privée de tous : ceci conduit à ne pas considérer seulement les logiciels en eux-mêmes, mais leur utilisation impliquant les différentes parties prenantes. À une problématique éthique créée par l'Internet, la réponse doit être de niveau éthique, c'est ce qui nous conduit moralement à envisager l'éthique de la responsabilité de Emmanuel Levinas et en appliquer les conséquences, d'autant plus que les solutions techniques existent presque toujours et n'imposent pas de révolution informatique.

Un usage globalement éthique ne requiert pas de changement immédiat d'Internet⁵³, en fait, il a été conçu pour, si le capitalisme de surveillance ou d'attention s'est imposé en une

52 Je reste sidéré (je suis naïf) lorsque je parle de logiciel libre dans mon entourage universitaire de leur ignorance parfois totale de ce qu'est le logiciel libre

53 Certains le font depuis quelques années, voir le contrat social de decidim :

<https://scinfolex.com/2019/05/09/le-contrat-social-de-decidim-vers-des-logiciels-libres-a-mission/>

vingtaine d'années, il peut changer aussi vite, si nous le voulons tous : c'est une question du choix de logiciels. Commencer par le milieu de l'éducation est le meilleur candidat pour de multiples raisons sociales, mais aussi d'efficacité par son effet d'entraînement, car l'éducation forme nos sociétés.

Des logiciels libres tout à fait opérationnels existent pour pratiquement tout ce dont nous avons besoin⁵⁴, j'ai pu installer certains services sur mon propre serveur constitué par un Raspberry Pi à la maison⁵⁵, ou sur mon propre serveur virtuel dans un service commercial : bien sûr ce n'est qu'une illustration, mais elle montre la faisabilité au prix de quelques sacrifices mineurs et investissements raisonnables. Elle montre aussi que pour décider en ce domaine il faut un minimum de connaissance concrète de la technologie : informaticiens, philosophes et administrateurs doivent travailler ensemble.

Puisque le contrôle des logiciels repose sur le logiciel libre, pourquoi ne pas exiger que **tous** les logiciels utilisés et recommandés dans nos établissements d'enseignement soient déposés dans Software Heritage⁵⁶ afin d'avoir la garantie d'un tiers externe et de pérennité ?

Ce changement stratégique semble a priori utopique, mais là encore les parallèles avec l'écologie sont intéressants, car dans un monde où les images médiatiques dominent et engendrent les comportements à tous les niveaux (publics et politiques) les surprises et les changements sont brutaux comme le montrent par exemple les revers de Bayer suite à la fusion avec Monsanto⁵⁷. Le retentissement mondial du cri de la jeune Suédoise Greta Thunberg⁵⁸ et la controverse qu'il soulève en sont une belle illustration.

L'image de Facebook a terni en quelques mois suite à la révélation de scandales. La bataille Windows/GNU-Linux qui enflammait les esprits il y a 20 ans est chose du passé : par exemple dans un domaine sensible, Qwant, le moteur de recherche⁵⁹ européen, s'associe d'une manière acceptable sur le plan éthique à Microsoft⁶⁰ ravivant ainsi de vieux trolls,

54 Voir en particulier la remarquable démonstration faite par Framasoft :

<https://degooglisons-internet.org/fr/list/> ou <https://framablog.org/2017/10/09/contributopia-degoogliser-ne-suffit-pas/>

55 Ce qui a fortement contribué à ma prise de conscience de nos interdépendances

56 <https://www.softwareheritage.org/?lang=fr>. Pour une présentation par Roberto di Cosmo, voir sa conférence au colloque adte 2018 : https://www.youtube.com/watch?v=Ac8p5Dz_DAY&feature=youtu.be (diaporama <http://adte.ca/wp-content/uploads/2018/05/rd-adte-2018.pdf>)

57 <https://www.france24.com/fr/20190514-monsanto-bayer-descente-enfers-justice-condamnation-scandale>

58 https://fr.wikipedia.org/wiki/Greta_Thunberg. Même si elle était manipulée, le mur est là et la manipulation médiatique n'a pas de camp réservé !

59 Les moteurs de recherche sont très importants, car ils sont la porte d'entrée à la connaissance sur l'Internet, leur contrôle est important, or à l'heure actuelle 95 % des recherches faites à partir de l'Europe utilisent des moteurs états-unis. Les universités sont concernées par le choix des moteurs de recherche.

60 Un moteur de recherche autonome implique de gros investissements, il s'agit régulièrement de repérer, lire et indexer des dizaines de milliards de pages accessibles sur l'Internet qui requièrent une grande puissance de calcul et de stockage. Pour ce faire il est possible de recourir à des services privés pourvu qu'ils respectent des engagements clairs en ce qui concerne le respect des données et le recours à des logiciels contrôlables. C'est le cas de cet accord. <https://standblog.org/blog/post/2019/05/19/Qwant-Microsoft-et-Vivatech>

mais ouvrant la voie à de nouvelles stratégies dans le respect de nos vies privées. Une sagesse populaire nous enseigne que si on ne peut pas vaincre son ennemi il faut en faire son ami, afin que tout le monde gagne, la balle est dans notre camp, à nous de la saisir.

Un problème de nature éthique appelle une solution éthique, nous avons besoin des philosophes pour inventer un avenir pour nous tous. C'est une longue route, actuellement, face aux risques que font peser les réseaux sociaux sur la vie privée, l'attitude générale s'apparente au déni des drogués : le risque est éventuel, lointain, chacun pense qu'il n'a rien à cacher⁶¹, alors les habitudes, la facilité ou le fun l'emportent, car on ignore ce qui peut le remplacer au prix d'un petit effort ou sacrifice .

61 À ce sujet lire Tristan Nitot Surveillance://impact de la surveillance sur la société, C&F éditions (<http://standblog.org/blog/pages/Surveillance>, <https://framablog.org/2016/10/05/tristan-nitot-livre-surveillance/>, ou voir <https://socialcooling.fr/>, et https://www.youtube.com/watchtime_continue=1119&v=djwzEIV7gE